

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AMCOFF tenue le 20 février 2025 à l'Auberge du Chêne, Chénens – 17h30

Personnes excusées: Michèle Meuwly, Christophe Brühlhart, Grégoire Dewarrat, Emmanuel Bussard, Catherine Perriard, Thomas Ruffieux, Marie-Christine Delley et Catherine Pharisà

Comité au complet : Christophe Gobet, Lucien Deillon, Ivan Corninboeuf, Arnaud Fritschi, Lucien Morel, Vincent Di Falco

- Total de personnes présentes, comité compris : 20 + 5 représentant.e.s FF et FEDE et SER.
- 14 personnes sont membres de l'Amcoff + 6 membres du comité: majorité à 11 voix si votation.
- Les présences de David Rey, président du SER, Raphaëlle Giossi coprésidente de la SPFF, et coprésidente de Formation Fribourg, et Isabelle Castella, présidente de la FEDE, le LDF est représenté par Kathrin Niklaus et Jodok Eyhölder sont relevées en ouverture de la séance par notre coprésident Christophe Gobet.
- L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.
- Le PV de l'AG de 2024 est approuvé par acclamation.

1. Rapport d'activités de l'Amcoff (par Christophe Gobet)

- 7 comités ont été menés en 2024, plus trois rencontres avec la DFAC durant lesquels peu d'échanges ont eu lieu mais plutôt la distribution d'information de la DFAC vers l'AMCOFF, regrette Christophe.
- L'AMCOFF et la CDCO ont eu le projet de faire une pétition commune concernant l'école inclusive, ce projet a malheureusement avorté suite au retrait des membres de l'ADCO de ce projet, suite à des pressions venant de plus haut ?
- Christophe indique que le cas des absences imprévues d'enseignants a été abordé lors d'une rencontre avec le SRes représenté par Mme Vionnet-Caversazio. Pour de courtes périodes, si l'organisation de l'école le permet(ce qui est souvent le cas) une rocade peut être demandée et organisée ; ce qui permet d'éviter un congé non payé.
- Des notices informatives ont vu le jour et sont à jour disponibles sur le site amcoff.ch avec des infos du SRes lui-même.
- la pétition SSP et FF a récolté plus de 2500 signatures concernant 4 revendications : co-enseignement et effectifs de classes, l'enseignement numérique, révision du système d'aide aux enseignants, unité de maîtrise de classe à l'EP.
- la réponse apportée par le Conseil d'État fribourgeois suite aux résultats de l'enquête sur le temps de travail ne nous satisfait pas totalement, relate Christophe.

Le règlement du personnel enseignant doit être révisé : en effet, la charge de travail, l'école inclusive et la demande d'une 2^{ème} heure de décharge au primaire sont toujours d'actualité : une enquête qualitative mise en place par une entreprise externe a été votée à Formation Fribourg et acceptée avec le soutien de la FEDE pour un budget de 30'000 CHF à partager en FF et le CE pour analyser les enjeux, précise Raphaëlle Giossi.

Une mise en route de cette enquête qualitative est espérée dès juin 2025. Les élections approchant, cette date semble trop proche vu la complexité des sujets et sera peut-être réagendée à plus tard, précise Raphaëlle.

un groupe de travail a été mis sur pied entre les associations et les chefs de service et Lucien Morel y représente l'AMCOFF. Un représentant des COs ne ferait pas de mal dans le groupe de pilotage, ajoute Lucien et il lance un appel pour traiter les questions propres aux enseignant.e.s du CO. Les groupes continuent leur séances mais attendent la validation du budget et de clarifier les mandats. Raphaëlle termine le propos en ajoutant qu'elle souhaite une majorité représentée par les syndicats puisque ce sont eux qui financeront en majorité l'enquête et une minorité représentée par la DFAC.

- La réponse à la question de Pierre Vial posée à la dernière AG : y a-t-il possibilité d'uniformiser l'octroi des demi-jours de non-cours en cas de paternité ? La réponse donnée par Christophe est : pas d'uniformisation de règles entre tous les COs vu les fortes différences interCOs.
- Les antennes CO sont remerciées par Christophe pour leur travail.

2. L'AMCOFF est représentée dans les associations cantonales et romandes ; en voici un bref compte-rendu des activités :

- FEDE :

- Christophe relève les comités de la FEDE suivis (au nombre de 9), l'élection de Mme Sophie Tritten en tant que secrétaire générale et il relève l'élection des 6 représentants des employés d'État au comité de la Caisse de pension du personnel d'État.
- L'indexation des salaires en 2025 n'a provoqué aucune réaction et la FEDE n'a pas proposé de manifester en place publique à Fribourg. Les paliers ont été reçus mais il n'y a pas d'indexation en 2025 répète Christophe.
- prise de parole de Mme Castella, présidente de la FEDE : lors des séances de la DCEQP (Délégation du Conseil d'État pour les Questions du Personnel), le point crucial des négociations est la défense contre les attaques sur les bas salaires du personnel de l'État ; des baisses auront lieu, c'est certain, annonce Mme Castella. La priorité est donc de ne pas faire subir ce plan d'assainissement au personnel de l'État. La pénibilité du travail a aussi été un cheval de bataille de la FEDE cette année mais qui accouche de faibles résultats en faveur des salariés. Le personnel du HFR est également un combat actuel. Un coup de pub pour le FEDE-Info est fait de la part de Mme Castella avec une refonte du site internet à venir, annonce-t-elle.

- FORMATION FRIBOURG :

- Christophe Gobet y est le représentant pour l'Amcoff. Christophe relève la co-présidence de Raphaëlle Giossi avec Claire Spring et la présence dans FF du LDF (association de la partie germanophone), co-présidée par Vanessa Luginbühl et de Kathrin Niklaus.
- Au niveau des activités et des actualités : Christophe relève la réponse du Conseil d'État concernant la pétition intersyndicale, et les résultats concernant l'enquête sur le temps de travail des enseignant.e.s. de 2024.
- Autour de l'audit du SENOFF, grâce à FF, les personnes mandatées pour cet audit ont pu écouter les 10 membres de FF pour un témoignage concernant le SENOFF et son fonctionnement ou ses dysfonctionnements, termine Christophe. Les résultats de l'audit ne sont pas encore connus.

- SER :

- Au niveau du SER, Alejandro a été remercié l'année dernière puis il a fallu trouver un membre du comité volontaire de nous représenter au sein du SER. Cette personne a été trouvée dès août 2024 en la personne d'Arnaud Fritschi (CO de Bulle), co-président de l'AMCOFF. Arnaud rappelle que l'Éducateur fête ses 160 ans en 2025. Le SER, rappelle Arnaud, est la faitière qui défend les intérêts des enseignant.e.s romand.e.s et une école de qualité pour les élèves. L'assemblée des délégués 2025 aura lieu à Bienne cette année en date du 17 mai. Le comité du SER (CoSER) œuvre aux lignes directrices menées par l'organisation faitière SER.
- Le congrès du SER aura lieu en 2026 à Fribourg et Arnaud participera à la mise sur pied de cet événement. Arnaud invite les membres de l'AMCOFF à se rendre sur le site du SER.
- David Rey (président SER) prend la parole et remercie l'AMCOFF pour son invitation. Il donne quelques éléments importants sur les activités de 2024. L'enquête sur l'école inclusive a fait réagir dans toute la Romandie mais qu'il y a un problème au niveau des ressources financières octroyées dans cet énorme projet. Des tentatives de réflexion ont lieu en Romandie mais peu sur Fribourg, relève David ; une journée, organisée par le SER et tournée vers des améliorations aura lieu cette année, précise-t-il.

Les résultats sur l'Enquête de satisfaction sur la profession d'enseignant.e montrent qu'il y a des problèmes de stress, provenant entre autre de l'école inclusive et du temps de travail.

- La pénurie sur le plan du personnel enseignant commence à se faire sentir en Romandie et est aussi un dossier qui occupe le SER. Quelle formation faut-il, quels remplaçant.e.s pour prendre le relais des enseignant.e.s en place ? expose David.

- Les futurs événements saillants du SER : l'élection du président aura lieu – la « Semaine romande de la lecture » prendra place sur la thématique de la nature – la « Journée romande de l'Éducation » et les « Assises romandes de l'Éducation » sur la santé à l'école qui aura lieu un mercredi après-midi, la journée « Osez l'échange ! » avec Movetia (organisation d'échanges linguistiques en Suisse), termine David.

- Ivan prend la parole et relate que les cas de fatigue excessive sont plutôt liés aux cas d'élèves lourds au niveau du comportement. La fatigue et le burn-out naissent, selon lui, plutôt à cause des refus scolaires, des insultes et tout cela cumulé avec les élèves en inclusion sont au cœur du problème de surmenage. Ce surplus de travail est lié à la charge nerveuse due aux élèves en rupture scolaire. Ces éléments participent au fait que les enseignants ne peuvent plus enseigner et sont confrontés à des cas comportementaux, insiste Ivan.

- FF a empoigné le problème différemment, note Raphaëlle, qui relève un problème d'éducation de la part des parents. La santé sociale (TSAS) a été mise dans le coup et il s'agit de prendre en aide les enfants de familles avec des problèmes financiers dès le plus jeune âge mais peu de politiciens envisagent le problème de ce côté-là. Les moyens financiers de l'État pour ce genre de choses manquent, et des enfants remplis de problématiques telles que la pauvreté, la précarité, le manque d'encadrement familial arrivent au primaire puis au CO. Il n'y a que peu de soutien de la part des politiques, relève Raphaëlle. Les lois disent ceci, les enseignants mettent en place cela, mais le travail à faire reste énorme, termine-t-elle.

3. Le rapport du caissier (Ivan Corninboeuf) – Les comptes de 2023/2024 et prévisions pour 2025

- les comptes ne se portent pas trop mal malgré un déficit de 92 CHF.

- les membres passent de 132 (AG 2024) à 145 (AG 2025), ce qui reste une bonne nouvelle, explique Ivan (~10% du corps enseignant cotise). Les rappels vont encore ramener quelques cotisant.e.s.

- s'il y a litige avec l'employeur, la protection juridique « Previsa » est toujours là pour nos membres ; il est rappelé qu'il faut être membre de l'AMCOFF avant le litige pour pouvoir en bénéficier.

- le but de l'exercice comptable est de viser chaque année un budget à l'équilibre, rappelle Ivan.

- les vérificatrices Anne-Catherine Pharisa et Sylvie Chollet donnent décharge des comptes au caissier et l'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

- le budget 2025 prévoit d'atteindre l'équilibre tout ceci étant dépendant du nombre de membres, rappelle Ivan.

- les vérificatrices remplissent pour l'année prochaine. Elles sont remerciées. Le vérificateur suppléant reste Emmanuel Scerri (CO Jolimont).

- le budget 2025 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée ; il n'y a pas de questions ou de demande de précisions.

4. Comité de l'AMCOFF – élections/démissions/nominations

- Nominations au comité de l'AMCOFF : Christophe Gobet annonce son départ suite à 10 ans de présence à la (co-)présidence. Christophe nous annonce sa retraite professionnelle dans la foulée.

- Lucien Morel (CO Cugy) nous annonce sa volonté de prendre la coprésidence de l'Amcoff avec Arnaud Fritschi. Lucien se réjouit de collaborer avec le comité et les membres et est motivé. Il a 20 ans d'enseignement et se présente comme coprésident de l'AMCOFF avec Arnaud Fritschi (CO de Bulle). Tous deux sont élus par acclamation et remerciés. Christophe précise qu'il restera au comité jusqu'à la fin de l'année scolaire 24/25.

- Christophe Gobet relève que nos Antennes dans les CO fribourgeois fonctionnent bien, les Antennes sont remerciées à leur tour. Christophe relève comme toujours que bon nombre de COs ne sont pas représentés au comité de l'AMCOFF ni même représentés à l'AG, à son grand regret.

5. Programme d'activités pour 2025-2026 :

Le sujet du soir est « L'avenir de l'AMCOFF ». Christophe voit deux possibilités dans un avenir à moyen terme pour l'Amcoff :

- Solution 1 : que tous les COs soient représentés au comité et étoffent celui-ci et augmenter le nombre de membres à l'AMCOFF. Ceci ferait donc 2 objectifs pour la suite de notre association.

- Solution 2 : s'allier avec la SPFF (association des ens. du primaire) ou avec une autre association. Christophe précise que cette idée fait suite à un rapprochement de Raphaëlle Giossi auprès de l'Amcoff il y a quelque temps.

Raphaëlle prend la parole pour éclairer les choses : elle annonce que si ce rapprochement avait lieu, cela permettrait de relier 1H à 11H ; elle montre de l'intérêt à ce rapprochement et y verrait du positif.

Pour qu'un tel rapprochement voie le jour, plein de choses seraient à discuter, la SPFF est ouverte. Une année de réflexion serait nécessaire pour mûrir un projet et aller plus loin, précise-t-elle.

Le thème est de demander à l'assemblée ici présente si elle donne **mandat d'étudier ce rapprochement avec la SPFF**. Interventions de divers membres présents :

- Emmanuel Scerri soutient l'idée. Lucien Morel rêve que la solution 1 fonctionne ; il souhaite à titre personnel que l'AMCOFF se renforce et perdure en cavalier seul.
- Stéphane Simonet dit que c'est un choix difficile. Le secondaire I risque une perte d'identité car de nombreuses différences existent entre primaire et secondaire I. Il y aurait ainsi des avantages et des inconvénients à effectuer ce rapprochement.
- Arnaud Fritschi propose une étude de faisabilité et de toute manière l'AG déciderait au final. La situation actuelle permet déjà à l'AMCOFF de traiter des sujets communs avec le primaire, relève Ivan. Jodok relève des problématiques similaires entre primaire et secondaire. Nous avons tous affaire à la DFAC, ajoute-t-il.
- Raphaëlle balaie cette peur que la SPFF puisse aspirer l'AMCOFF et redit que tout est à gagner de s'unir contre une DFAC qui prône le « diviser pour mieux régner ». Analysons, regardons les points positifs et décidons plus tard si nous avons des synergies communes, ajoute enfin Raphaëlle.
- Un meilleur lien est un gage de meilleure efficacité, souligne Céline Terrapon (CO Glâne). Arnaud note que les d'autres associations cantonales fonctionnent sur ce modèle 1H-11H.
- Lucien Morel termine en disant qu'il a peur de perdre des membres. Une sondage de la base est-il possible ?, demande Isabelle de Werra (COSO).
- Christophe conclut : effectuons un vote de tendance au niveau de notre assemblée.
- Marko Vrtacic(CO Glâne) dit qu'on ne perd rien de faire une étude.
- Ivan propose que l'assemblée accepte l'étude et que l'on présente à la prochaine AG les avantages et désavantages dans un tableau concret et concis.
- Une solution sur deux ans de rapprochement avec 1-2 séances communes par année est une idée à étudier, dit Arnaud Jaquier(COJO).

- Renée Simonet (COVE) demande quels sont les liens entre SPFF et AMCOFF ? Raphaëlle dit que les membres ont besoin de têtes sur lesquelles on se reconnaît et qu'un rapprochement est une évidence, main dans la main pour se soutenir dans des projets communs et que les craintes sont non fondées.

Pour rappel : 20 personnes présentes à l'assemblée sont membres de l'Amcoff, comité inclus.

Une votation à main levée a lieu mais le comité a participé à cette votation. Il en ressort :

- Votation solution 1 : 1 voix
- Votation solution 2 : 10 voix
- Abstention : 9 voix

Une étude de faisabilité devra être donc menée pour un éventuel rapprochement avec la SPFF.

David Rey (président SER) conseille à l'Amcoff de tout mettre sur la table, y compris des éléments hybrides pour un rapprochement et être forts ensemble. Il ne faut pas avoir de tabous dans les discussions et dessiner une tendance globale, dit-il.

Suite du programme d'activités pour 2025/2026 :

- volonté de maintenir les liens avec les autres associations (SER, FF, FEDE, ADCO) et la cheffe de service de la DFAC.

- volonté d'augmenter le nombre de membres dans l'association et au comité de l'AMCOFF.

- Projet ENEO : quelle est la position de l'AMCOFF ?, demande Christophe.
- Pierre Vial, qui est au cœur du projet en tant qu' élu au Grand Conseil et présent ce soir, précise : un consensus est difficile à trouver pour un agenda précis. Surtout dans un contexte de restrictions budgétaires, cela avance lentement, dit-il. Certains pays comme des pays nordiques font marche arrière, note Stéphane Cosandey. A-t-on un retour des expériences de one-to-one (ndlr : un ordinateur pour un élève) à l'école ?
- L'outil numérique est indispensable , remarque Raphaëlle, mais comment utiliser au mieux cet outil ?, se questionne-elle.
- Notre assemblée pourrait-elle demander de voter sur une version édulcorée du one-to-one ?, demande Lucien Morel.
- Une utilisation pertinente, dit Céline, ne peut être que positive ; il faut que cela soit perçu comme un plus et non comme une obligation à mettre en marche chez les enseignants, précise-t-elle.
- Raphaëlle relève qu'un COPIL (comité de pilotage) est mis sur pied entre FF et AMCOFF et la DFAC.
- L'assemblée mandate le comité afin que le projet ENEO soit suivi de près mais sans toutefois le combattre.

DIVERS

Divers n°1 : Pierre Vial nous annonce sa démission de son poste d'enseignant au Cycle en fin d'année scolaire et souhaite bon vent à l'AMCOFF dans la suite de ses activités.

Divers n°2 : François Murith (CO Belluard) pense que l'AMCOFF pourrait améliorer sa visibilité et sa communication.

Que les antennes viennent à l'AG serait déjà une bonne chose, note Renée Simonet(COVE).

À 20h01, Christophe Gobet remercie les personnes présentes et clôt l'assemblée.

Fait le 20 février 2025,

V. Di Falco

Relu, retouché et validé par le comité de l'Amcoff le 17 juin 2025.